

Le "Conseil" des patoisants romands a siégé

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **84 (1957)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en patoisant parce que le patois, pour eux, c'était la seule langue *vivante*, poignant aux tripes, la seule langue dans laquelle ils pouvaient dire leurs maux, débonder le trop-plein de leur bon sens, embriller leur joie, faire sauter le pécelet du clédard qui maintenait, dans l'enclos de leur cœur, la simplicité comme la noblesse de leurs sentiments primesautiers de terriens...

Aussi peut-on sourire aux critiques qui n'ont pas vu que C.-F. Ramuz a pu, par ce moyen linguistique authentique, faire parler ses personnages selon leur vie, leur cœur, leur âme !... Il ne pouvait y avoir miracle d'amour sans ce dialogue nouveau... Et tant pis si la phrase biaise, si elle devient pesante à la montée, tourmentée selon leurs tourments, l'essentiel était qu'elle restât fidèle à une présence, exprimât une sève qui n'est féconde qu'en circulant des racines au sommet de l'arbre, dans les lieux même où l'arbre a été planté...

Lisez Ramuz à voix haute — j'en ai fait l'expérience sur un muret de vigne au-dessus de Cully — lisez *La Beauté sur la Terre* à haute voix. Et comme *Rouge*, le pêcheur d'ombre, vous repeindrez votre « capite », vous aussi... mais avec les gestes d'antan, et si vous y ajoutez — sans vous en apercevoir — une chambre de plus, ce sera bien pour y recevoir un jour cette « Beauté sur la terre » dont C.-F. Ramuz était en-vahi jusqu'à la moelle des os...

Le « joli » geste !...

Lorsqu'autrefois, et encore aujourd'hui, l'on passait dans sa commune d'origine, on avait droit au « viagique », 2 francs (argent, provision que l'on donne à quelqu'un pour faire un voyage...)

M. Alfred Hertig, de Monnetier, Savoie, en excellent patoisant qu'il est, a trouvé mieux...

Il a tenu à marquer son passage à Lausanne en adressant à l'Administration du CONTEUR ROMAND la somme de 10 francs, avec ces mots au verso de son chèque :

Don du lauréat du concours à Radio-Lausanne, âgé de 86 ans, de passage au pays.

Merci de tout cœur, M. Hertig, pour ce geste, ce « joli » geste, et croyez bien que le CONTEUR ROMAND, organe officiel du Conseil des patoisants romands, vous en est reconnaissant.

La Rédaction.

Pas méchant !...

— Gustave, un type brutal ? Allons donc. Non seulement il n'est pas capable de faire du mal à une mouche, mais il n'oserait pas faire un croc-en-jambe à une coccinelle !

Chers collaborateurs,

En raison des « vacances », les numéros de *juillet* et *août* se feront simultanément. Aussi bien, vous seriez aimables d'adresser vos articles pour ces deux mois d'ici au 20 *juillet*... Amis valaisans et fribourgeois, à vos plumes, il manque encore de la « copie » !

Le « Conseil » des patoisants romands a siégé

Le Conteur de juin étant sous presse, nous donnerons en juillet le compte rendu de la séance du « Conseil » des patoisants romands, qui a siégé le 10 juin, lundi de Pentecôte, au Buffet de la Gare de Lausanne.